

Décision

Générale

colonial

Décision n° 914 du 9 septembre 1948 :

n° 914

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 septembre 1948

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1948

Date du numéro

30 septembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours pour en jouir en Éthiopie, est accordée à Mme Durand (Marguerite), secrétaire dacty lographe. pour compter du jour de son départ.

Signé : LIURETTE.